

Compte-rendu du CS ECCOREV`
le 23 mars 2022 : 14 :00-17 :00
en présentiel et en visio

Présents :

Dominique AMI (AMU), Anne FAVEL (AMU), Olivier BELLIER (AMU), Pierre BATTEAU (AMU), Nicolas ROCHE (AMU) et Thierry HEULIN (CNRS)

En visio : Carole BARTHELEMY (AMU), Patricia BONIN (ITEM), Joëlle CAVALIERI (CNRS), Catherine FERNANDEZ (AMU), Marielle JAPPIOT (INRAE), Alexandra LINDENMANN (AMU), Wolfgang CRAMER (CNRS), Loïc DUCROS (Univ Nimes), Eric CHOJNACKI (IRSN), Joël GUIOT (CNRS), Stéphane RUY (INRAE), Thierry ORSIERE (AMU) et Yves NOACK (CNRS)

Excusés : Wafa ACHOUAK (CNRS), Sandrine MALJEAN-DUBOIS (AMU), Olivier RADA KOVITCH (IRSN), Patricia Merdy (UTLN), Aurélie ARNAUD (AMU) et Hendrik DAVI (INRAE)

Ordre du jour :

- Informations générales
- Arbitrage AOI ECCOREV-ITEM 2022

Informations générales

- Pas d'évaluation HCERES pour les Fédérations de Recherche : les deux tutelles principales (CNRS et AMU) proposeront un cadre de rédaction. En attendant, l'actuel et le futur directeur discuteront d'un format de rédaction (résultats et projet) qu'ils soumettront au CS.
- La nomination du futur directeur devrait être officielle avant l'été. Dossier suivi par Gilles PINAY (DAS INEE-CNRS). Th prendra contact avec Laurence SARACINO (AMU)

Arbitrage AOI ECCOREV-ITEM 2022

- Bilan des demandes en réponse à l'AOI 2021 : **16 projets de recherche** et **1 demande de co-financement** (équipement).
- **Evaluation** : tous les projets de recherche ont été évalués par au moins un membre extérieur au CS et un membre du CS (rapporteur de l'évaluation).
- Pour l'**arbitrage** il a été proposé de les classer en **A** (pas de point faible majeur, retenus sans classement), **B** (quelques points faibles, à rediscuter pour interclassement) et **C** (trop de points faibles ou manque de maturité, non retenus).
- **Ethique** : il est demandé aux membres du CS directement impliqués dans un projet de recherche de ne pas intervenir pendant l'évaluation du projet. Lorsqu'un projet est porté ou associé un membre de leur UMR, il est demandé aux membres du CS de rester neutres et de ne pas intervenir.

- **Résultats** (cf tableau des résultats sur le site ECCOREV)
 - *Demandes de co-financements* (n=1) :
 - 1/1 co-financement d'un équipement retenu pour un montant total de 2,5 k€
Montant sous-total : 2,5 k€ pour 1 demande retenue (100%)

 - *Projets de recherche* (n=16) :
 - 11 projets classés **A** et 2 projets classés **A/B** en liste principale pour un montant de **122,632 k€**
 - 3 projets non retenus : Biodiversité fongique, Methys-Risk et Thauxines
Montant sous-total : 122,632 k€ pour 13 projets retenus (81%)

Montant total pour l'AOI 2021: 2,5 +122,6 : **125,1 k€** et un taux de réussite moyen de 82%.

La liste des projets de recherche retenus pour financement, ainsi que celle de la demande de co-financement retenue sera mise sur le site de la FR ECCOREV le plus rapidement possible (voir tableau simplifié en **Annexe 2**). Joëlle CAVALIERI enverra un message à l'ensemble des porteurs de projet pour leur indiquer que les résultats sont sur le site et qu'ils recevront un courrier donnant les principaux éléments de l'évaluation de leur projet.

La répartition des financements ECCOREV vs ITEM sera établie par Joëlle CAVALIERI (ECCOREV) et Sophie PEKAR (ITEM).

Aix-en-Provence,
Le 24 mars 2022

Thierry HEULI
Directeur FR ECCOREV